



Direction de l'intérieur et de la justice
Office des assurances sociales
Service des transferts financiers et du soutien aux fonctions de direction

Forelstrasse 1
3072 Ostermundigen
+41 31 636 52 00
asv.lo@be.ch
www.be.ch/pvo

Restitution de montants accordés au titre de la réduction des primes

Version du décembre 2021

En raison du remboursement de prestations d'aide sociale au sens de l'article 40, alinéa 5 LASoc.

Personne de référence et Conjoint(e)

Informations personnelles	Personne de référence	Conjoint(e)
Nom de famille	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NPA / Localité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° AVS	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° GCP	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Enfants vivant / ayant vécu dans le même ménage

Nom de famille	Prénom	Date de naissance	N° AVS	N° GCP
<input type="text"/>				
<input type="text"/>				
<input type="text"/>				
<input type="text"/>				

Période sur laquelle porte la restitution

Nom de famille	Prénom	Période concernée du (date)	Période concernée au (date)	Date d'entrée en force de la décision ou réception du paiement *

* Joindre la décision entrée en force

Service social compétent

Commune

Service social

Adresse

NPA

Localité

Personne responsable

Numéro de téléphone direct

Courriel

Lieu

Date

Timbre et signature

Commentaires (facultatifs)